MÉMOIRE SOLIDARITÉ AVENIR

La lettre d'information de la

FONDATION MARECHAL DE LATTRE

n° 53
Décembre 2023

Visite du Roi Charles III d'Angleterre à Paris

Suite à son grand père Georges VI en 1938 et à sa mère la reine Elisabeth II le roi Charles III a déposé une gerbe à l'Arc-de-Triomphe
Le Président M. Philibert de Loisy, était prèsent parmi les personnalités.

À Nouvelle présidence nouvelle équipe

(De gauche à droite).

Le Lieutenant-colonel Jean-Michel Queva ancien de la gendarmerie prend en charge la trésorerie.

Le Président M. Philibert de Loisy.

M. Michel Bourg devient Secrétaire Général de la Fondation.

Le Comité d'honneur de la Fondation Maréchal de Lattre est présidé par Monsieur le Président du Sénat.
La Fondation est reconnue d'utilité publique (décret du 7 mars 1955).

DÉCORATION

Par décret du Président de la République en date du 2 juin 2023, M. de Saint-Aubin a été promu au grade d'Officier dans l'Ordre National du Mérite.

Mme Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONACVG, lui a remis les insignes de son grade au cours d'une cérémonie privée, aux Invalides, le 27 septembre 2023.

La Fondation présente à M. de Saint-Aubin toutes ses félicitations pour cette éminente décoration.

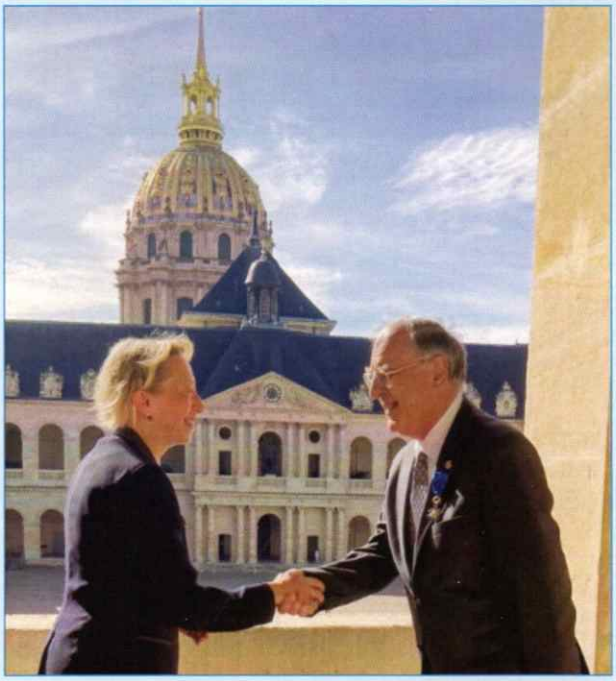

(Photo : ONaCVG).

Mme Peaucelle-Delelis félicite M. de Saint-Aubin à qui elle vient de remettre les insignes d'Officier dans l'Ordre National du Mérite.

HOMMAGE AU COLONEL BAUDRAIS

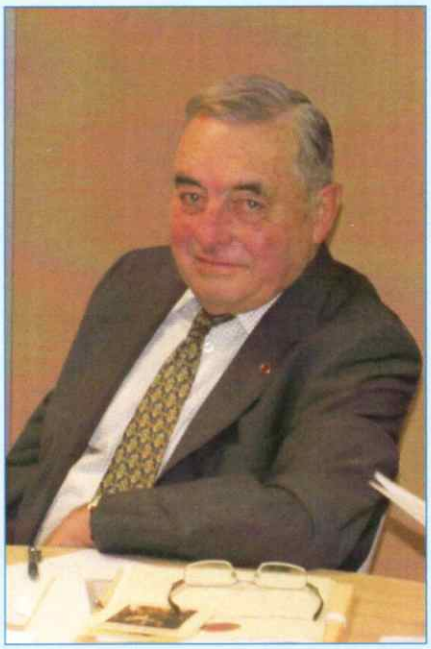

(Photo F. de Saint-Aubin).

La Fondation a appris avec tristesse le décès, le 15 mai 2023, du colonel Gérard Baudrais.

Jeune Saint-Cyrien, le futur colonel Gérard Baudrais avait participé en janvier 1952, à Paris aux obsèques du Maréchal de Lattre de Tassigny. C'est tout naturellement que sa Promotion choisit pour nom de baptême « Maréchal de Lattre », en présence de la Maréchale de Lattre, à Coëtquidan, le 29 juillet 1952.

Officier des transmissions, Gérard Baudrais a eu de nombreuses affections, en France métropolitaine, en Allemagne, en Indochine ou encore en Algérie.

Rendu à la vie civile, le colonel Baudrais entame une carrière d'expert-comptable, puis en 2006, à la demande du général Sciard, il rejoint la Fondation avec deux de ses camarades Saint-Cyriens, les colonel Jacques Devevey et Pierre Colomb.

Pendant 15 ans, de 2006 à 2020, le colonel Baudrais a exercé avec dévouement les fonctions de trésorier général de la Fondation.

La Fondation Maréchal de Lattre présente ses sincères condoléances à ses enfants et à tous les membres de sa famille.

Le colonel Baudrais lors d'un Conseil d'Administration, rue à Amélie.

Conseil d'administration du 22 juin 2023

Le Conseil d'Administration statutaire de la Fondation Maréchal de Lattre s'est tenu le 22 juin, rue Amélie, sous la présidence de M. de Saint-Aubin.

De gauche à droite : Mme Hadj-Boaza, Mme Staès, M. Duval, Mme Neau-Dufour, M. de Saint-Aubin, M. de Loisy, M. de Chermont, M. le docteur Serpeau, Mme Artigaud.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres du Conseil, M. de Saint-Aubin présente Mme Neau-Dufour qui a accepté de représenter Mme la Première Ministre en remplacement du préfet Enfrun. M. de Saint-Aubin présente ensuite Mme Hélène Staès qui remplace, pour ce Conseil, M. Charles-Jacques Martinetti, conseiller Histoire et Mémoire au Ministère de l'Education nationale. Il prie le Conseil d'excuser l'absence du lieutenant-colonel Charles Janier, président du Comité de l'Hérault, actuellement en voyage à l'étranger et celle, pour des raisons professionnelles, du lieutenant-colonel Gilles Boy. Il informe le Conseil du souhait du lieutenant-colonel Gilles Boy d'être déchargé de ses fonctions au sein du Conseil d'Administration.

Le Conseil prend acte. Le quorum étant respecté, M. de Saint-Aubin constate que le Conseil peut valablement délibérer.

M. de Saint-Aubin fait part au Conseil du décès, le 21 juillet 2022, du général de CA, André Sciard, le 15 mai 2023, du colonel Gérard Baudrais et le 16 février 2023 de M. Julien Ramanisarivo, secrétaire de la DMCA et dont les services pour la Fondation ont été hautement appréciés pendant de nombreuses années.

M. de Saint-Aubin prie les membres du CA de bien vouloir observer une minute de silence. Après la minute de silence, le Président propose de reprendre l'ordre du jour.

M. de Saint-Aubin donne la parole à M. Bourg pour la présentation des comptes 2022. Les difficultés liées à la crise de l'énergie et à l'inflation ont pesé sur les comptes de la Fondation au cours de l'année écoulée, toutefois les finances de la Fondation demeurent parfaitement saines grâce aux mesures drastiques prises tant par le siège que par les Comités et grâce au dévouement des bénévoles qui assurent gracieusement des tâches de fonctionnement.

M. Michel Bourg et le Lieutenant-colonel Jean-Michel Queva.

M. de Saint-Aubin remercie M. Bourg pour la présentation du rapport sur la réalisation du Budget 2022.

Il le remercie également d'avoir assuré la charge de trésorier général par intérim lors de l'année écoulée. Il indique que le rapport a été établi par le comptable de la Fondation et que tous les comptes ont été contrôlés par le commissaire aux comptes. Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité les comptes 2022 de la Fondation.

De gauche à droite : M. de Loisy, M. de Chermont, M. le docteur Serpeau, Mme Artigaud et M. Bourg.

Dans son rapport moral M. de Saint-Aubin rappelle que les Comités départementaux sont la force vive de la Fondation. Il précise que la Lettre d'information n° 51, datée de janvier 2023, a largement détaillé les activités de nombreux Comités au cours de l'année 2022. Il fait observer que la Fondation est une force vive dans le tissu associatif du monde combattant. M. de Saint-Aubin fait ensuite état de l'œuvre de mémoire et d'éducation à la citoyenneté des jeunes générations de la Fondation. Il rappelle que depuis 2005 la Fondation a publié de nombreux articles tant dans la lettre d'information que dans ses documents annuels pour le 8 mai et qu'elle a produit deux expositions : ***Indochine 1951, l'année de Lattre, une année de victoires et Le général de Lattre et la Première Armée française, l'alchimie d'une victoire, 1944 – 1945.***

M. de Saint-Aubin redit l'importance des missions mémorielles de la Fondation d'autant qu'en mai 2023, dans un communiqué officiel pour le 8 mai, l'action du général de Lattre et des combattants de la Première Armée Française était totalement ignorée ainsi que leur rôle dans la libération de la France métropolitaine et la victoire finale de mai 1945.

M. de Saint-Aubin a ensuite présenté les projets de la Fondation et notamment ceux de plusieurs Comités : Ain, Essonne, Hérault, Paris, Puy-de Dôme, etc.

Il a également mentionné les commémorations à venir de 2024 pour le 80ème anniversaire des débarquements de Normandie et de Provence. En terminant son rapport moral, M. de Saint-Aubin a redit que l'action de la Fondation s'inscrit dans les objectifs généraux de politique mémorielle de l'Etat : « Honorer les combattants des conflits contemporains, transmettre les valeurs du monde combattant et de la République française, contribuer au renforcement de l'Unité de la Nation, susciter l'engagement et sensibiliser la jeunesse aux enjeux de la Défense ».

Enfin M. de Saint-Aubin a remercié tous les Présidents des Comités départementaux et tous les bénévoles de la Fondation ainsi que tous les membres du Conseil d'Administration dont le soutien est plus que nécessaire pour que la Fondation puisse continuer de vivre et assurer, auprès des Français et particulièrement des jeunes générations, les missions qui lui sont dévolues par ses statuts.

De gauche à droite : M. le Lieutenant-colonel Queva, M. le commandant del Fondo, Mme Hadj-Boaza (ONACVG), Mme Staès, M. Duval (DMCA), Mme Neau-Dufour.

Le Conseil procède ensuite au renouvellement anticipé, pour un an, des membres statutaires du Bureau national. M. Michel Bourg est élu Secrétaire Général, M. le Lieutenant-colonel Queva est élu Trésorier général.

M. de Saint-Aubin déclare ensuite que pour diverses raisons il souhaite renoncer à la présidence de la Fondation Maréchal de Lattre, comme il l'avait déjà annoncé lors du précédent CA de 2022. M. de Loisy est élu Président de la Fondation Maréchal de Lattre.

M. de Saint-Aubin cède la présidence à M. de Loisy et l'invite à prendre place au siège du Président.

M. de Loisy remercie les membres du Conseil d'Administration de la confiance qui lui est ainsi témoignée. Il rappelle qu'il est membre de la Fondation depuis 2013. M. de Loisy remercie chaleureusement M. de Saint-Aubin pour toutes les années qu'il a passées à faire vivre et rayonner la Fondation Maréchal de Lattre.

M. de Loisy, avec l'approbation du Conseil d'Administration, nomme M. de Saint-Aubin Président honoraire de la Fondation Maréchal de Lattre. M. de Saint-Aubin remercie M. de Loisy et les membres du CA pour cet honneur auquel il est très sensible.

M. de Loisy remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur présence et lève la séance à 16 h 30.

Les membres du Conseil d'Administration à l'issue de la réunion. De gauche à droite, au premier rang, Mme Staès, Mme Hadj-Boaza, Mme Artigaud, M. de Loisy, M. le commandant del Fondo, M. Bourg. Au second rang, M. de Chermont, Mme Neau-Dufour, M. Duval, M. le docteur Serpeau, M. le Lieutenant-colonel Queva, M. de Saint-Aubin.

PARIS

Le 8 juin 2023 cérémonie à l'Arc-de-Triomphe en souvenir des morts d'Indochine.

Les présidents M. de Saint-Aubin et M. de Loisy ont déposé une gerbe devant la dalle sacrée.

CÉRÉMONIE À L'ÉCOLE SAINT-JEAN DE PASSY POUR L'ANNIVERSSAIRE DE LA MORT DE L'ASPIRANT ZIRNHELD

L'aspirant Zirnheld était en poste en Syrie en 1941, il s'est engagé dans la compagnie de parachutistes SAS du capitaine Bergé. Envoyé en Lybie, il meurt au combat le 23 juillet 1942. Il a été fait compagnon de la Libération par le général de Gaulle.

L'école Saint-Jean de Passy a organisé une cérémonie à l'intérieur de l'école en présence de nombreux paras et d'une délégation dirigée par son colonel du 1er RPIMA de Bayonne héritier des parachutistes SAS de la France libre, pour honorer son ancien élève.

Après les discours de la directrice Madame Lionet et celui du colonel Foudriat commandant du 1er RPIMA, d'autre personnalités ont fait des discours. Une plaque commemorative a été dévoilée sur le mur de l'école. L'assistance a entonné la prière des parachutistes où les voix des anciens se sont mélées aux voix des élèves dans un ensemble très harmonieux et très émouvant. Le président M. de Loisy représentait la Fondation.

Mon Dieu, donne-moi la tourmente
Donne-moi la souffrance
Donne-moi l'ardeur au combat,
Mon Dieu, mon Dieu
Donne-moi la tourmente
Donne-moi la souffrance
Et puis la gloire au combat. (bis)

Mon Dieu, mon Dieu, donne-moi la tourmente
Donne-moi la souffrance
Donne-moi l'ardeur au combat,
Mon Dieu, mon Dieu
Donne-moi la tourmente
Donne-moi la souffrance
Et puis la gloire au combat. (bis)

Ce dont les autres ne veulent pas
Ce que l'on te refuse
Donne-moi tout cela, oui tout cela,
Je ne veux ni repos, ni même la santé
Tout ça, mon Dieu, t'est assez demandé,

Mais donne-moi
Mais donne-moi
Mais donne-moi la foi,
Donne-moi force et courage
Mais donne-moi la foi,
Donne-moi force et courage
Mais donne-moi la foi
Pour que je sois sûr de moi

Donne-moi la tourmente
Donne-moi la souffrance
Donne-moi l'ardeur au combat,
Mon Dieu, mon Dieu
Donne-moi la tourmente
Donne-moi la souffrance
Et puis la gloire au combat. (bis)

amicale17rgp.fr

Activités des Comités départementaux

L'AIN

Commémoration de l'envol du général de Lattre de Manziat

Après avoir passé un mois à Compains le Général de Lattre est appelé à gagner l'Angleterre. Le terrain choisi est celui de Manziat dans l'Ain. Il part dans la nuit du 16 au 17 octobre 1943 avec 5 compagnons dont Eugène Claudius Petit et Richard Heslop du SOE, le service anglais chargé de mettre l'Europe à feu et à sang pour reprendre les termes de Churchill.
Madame Chevret présidente, du comité de l'Ain de la Fondation Maréchal de Lattre, en accord avec M. Lardet, maire de Manziat a organisé brillamment une semaine de Lattre à Manziat.

Madame Chevret prononçant son discours à la gloire de la Première Armée et de son chef, le Général de Lattre.

Monsieur Lardet maire de Manziat à sa droite M. Bouchet de Fareins portant le calot des tirailleurs marocains.

Après une messe à l'église de Manziat le 14 cotobre, une cérémonie eut lieu où furent évoquées les grandes heures de la Libération. Au cours de cette cérémonie la médaille de la Fondation a été remise à M. Serge Bouchet de Fareins, précédent président de la fondation dans l'Ain.
A cette occasion la municipalité a pu présenter l'exposition sur le Maréchal de Lattre et la Première Armée en 21 panneaux que madame Cornu la présidente de la fondation en Côte d'or avait aimablement prêté. Cette exposition montre de nombreuses photos inédites mais traite de sujets rarement traités comme la logistique, le génie, le service de santé, les déportés.
L'exposition a été présentée dans la semaine du 15 au 22 octobre pour permettre aux enfants des écoles qui ne l'apprennent pas en classe de découvrir cette période héroïque de notre histoire. C'est souvent l'armement qui les intéresse le plus.
De nombreuses associations sont venues épauler la Fondation et faire de ces cérémonies un hommage à la Résistance et à la Première Armée. Rappelons que le bataillon de Cluny qui se rallia à la Première Armée devient le 4e bataillon de Choc.

COMITÉ DE CHARENTE MARITIME

Madame Chantal Labastie, membre du comité a participé le 28 juin 2023 en préfecture de la Rochelle à la remise du prix du concours national de la Résistance et de la Déportation.
La cérémonie présidée par M. Basselier préfet de Charente Maritime et dirigée par madame Gachignard a permis de récompenser 284 élèves appartenant à 11 établissements du département.

Remise du prix de la Fondation Maréchal de Lattre à Maia Vergnier du lycée Merleau Ponty de Rochefort en présence de l'inspecteur d'académie et des autorités.

A l'occasion de la journée du patrimoine le 16 septembre 2023, le Lieutenant-colonel Cosset président du comité de Charente Maritime a présenté 6 tenues complètes de la gendarmerie départementale du XXe siècle : un gendarme en 1921 et 1937, un gendarme en tenue d'Afrique utilisée en métropole entre 1919 et 1940 ; un maréchal des logis-chef entre 1936 et 1980 ; un gendarme en occupation en Allemagne; un gendarme en tenue d'été entre 1950 et 1980 et un chef d'escadron en tenue de ville entre 1965 et 2023. A cette occasion des véhicules de gendarmerie de collection ont été présentés.

GARD

Trois établissements scolaires du bassin d'Alès participent au programme « Cadets de la Défense » : le collège Jean Moulin et le lycée Jean Racine d'Alès ainsi que le lycée professionnel Louis Pasteur de La Grand Combes.

Le 8 mars 2023, le Lieutenant-colonel Janier, président du Comité départemental de la Fondation Maréchal de Lattre de l'Hérault, a présenté aux cadets de la Défense, l'exposition ***Première Armée Française***. Cette exposition a été présentée, en accord avec M. Gely, professeur référent « Cadets de la Défense » et en partenariat avec l'Association AOCévenn's Jeep lors de la journée « Mémoire et Histoire vivantes » au collège Jean Moulin. (Cf. : Lettre d'information 52, mai 2023).

(Photo J. Courtin).

Le 8 mars, au collège Jean moulin, Lieutenant-colonel Janier présente à un groupe de Cadets l'exposition Première Armée Française.

Le 6 juillet 2023, au Camp des Garrigues de Nîmes, le livre de la Fondation : ***Le général de Lattre et la Première Armée Française, l'alchimie d'une victoire, 1944 -1945*** a été solennellement remis à trois cadets délégués pour le CDI de leur établissement respectif. Ainsi par cet ouvrage, les élèves des établissements concernés pourront-ils découvrir ou redécouvrir le fabuleux parcours de l'Armée de Lattre, dont on a dit qu'elle était une sorte de miracle national, car elle était une armée formée des Combattants venus d'Afrique du Nord, d'Afrique occidentale française, des Evadés de France par l'Espagne, des FFL, des Corses, mais aussi plus largement d'Outre-mer, et des volontaires FFI, dont beaucoup n'avaient pas 20 ans en 1944, unis à eux par l'Amalgame.

Le livre de la Fondation est un hommage à ceux qui furent hier la jeunesse de la France et dont l'exemple doit être pour la jeunesse d'aujourd'hui une référence et un modèle.

(Photo AOCévenn's Jeep).

Au centre, entre les cadets délégués, le Lieutenant-colonel Janier, président du Comité départemental de l'Hérault. A gauche, M. Gely, professeur référent « Cadets de la Défense », Mme Rios, Mme Courtin, correspondante de la Fondation dans le Gard et secrétaire de l'Association AOCévenn's Jeep, et à droite Mme Vau et M. Honnoré, Président AOCévenn's Jeep.

PUY DE DÔME

Commémoration à la ferme du Baguet

Le 3 septembre, sur la commune de Compains dans le Puy de Dôme ; une cérémonie présidée par le sous-préfet Ducros et par le délégué militaire départemental le Lieutenant-colonel Loridon a eu lieu à la ferme du Baguet où le Général de Lattre s'est réfugié pendant un mois grâce au réseau Gallia après son évasion de la prison de Riom. En se rebellant, lors de l'entrée des troupes allemandes le 11 novembre 1942, le Général de Lattre a sauvé l'honneur de l'Armée. Il a été condamné à 15 ans de prison. C'est ainsi qu'il s'est évadé avec l'aide de sa femme et de son fils Bernard. Après Compains il gagnera l'Angleterre par avion lookheed.

À cette occasion il a été montré l'exposition le Général de Lattre et la Première Armée, l'alchimie d'une victoire qui a remportée une fois de plus un franc succès.
La cérémonie est organisée par l'association, pour la sauvegarde de la mémoire du Général de Lattre animée par Jean louis Nowik. Elle était agrémentée par une demi-section d'hommes en costumes d'époque disposant d'un 4X4 Dodge et de deux jeeps.

Le sous-préfet Ducros prononce son discours devant la ferme du Baguet.

Le Président de la Fondation, les Membres du Bureau national
adressent à tous
des vœux de sérénité, de bonheur, de chaleur pour cette nouvelle année 2024.

DEVENIR MEMBRE DONATEUR DE LA FONDATION MARECHAL DE LATTRE

Pour devenir membre donateur de la Fondation n'hésitez pas à contacter le Bureau national ou un Comité départemental. La Fondation a besoin de votre soutien pour mettre en œuvre ses missions et financer sa lettre d'information, ses publications, ses expositions, ses Prix d'Histoire pour les collégiens et les lycéens, ses actions d'entraide et de solidarité…

La Fondation Maréchal de Lattre, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons et des legs.
Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable. Par exemple un **don** de 50 € ouvre droit à une réduction d'impôt de 33 €.
Les legs sont exonérés de droits de mutation et de droits de succession.

La Fondation Maréchal de Lattre vous propose

I- Ses expositions :

Indochine 1951, l'année de Lattre, une année de victoires
Le général de Lattre et la Première Armée Française, l'alchimie d'une victoire, 1944-1945.
Pour les louer ou les acquérir, prendre contact avec le Bureau National, adresse mail ci-dessous.

II - Ses livres :

◆ *Août 1944, le Général de Lattre libère la Provence,* - Prix unitaire, 25 € port offert
◆ *Automne 1944 - hiver 1945, le Général de Lattre libère l'Alsace,* - Prix unitaire, 25 € port offert
◆ *De Gaulle, de Lattre et la Résistance, la victoire de l'amalgame,* - Prix unitaire, 25 € port offert
◆ *Jean de Lattre, maréchal de France: le soldat-l'homme-le politique,* - Prix unitaire 26 €, port offert
◆ *De Gaulle, de Lattre: destins croisés* - Prix unitaire 10 €, port offert
◆ *Le général de Lattre en Indochine, 1951 - une année de victoires,* - Prix unitaire 25 €, port offert
◆ *Honneur à l'Armée d'Afrique,* - Prix unitaire 25 €, port offert

et

Le général de Lattre et la Première Armée Française
par Philibert de Loisy et Francis de Saint-Aubin - Préface du général de CA André Sciard.
21 chapitres, plus de 300 photos, 8 cartes et croquis, plusieurs tableaux synoptiques.
Un livre pour les passionnés d'Histoire de la Seconde guerre mondiale mais aussi pour les collégiens, les lycéens, les étudiants.
Prix unitaire 25 €, port offert

***

Merci d'adresser vos commandes à : Fondation Maréchal de Lattre Maison des Associations du 7ème 4, rue Amélie 75007 Paris.
Joindre un chèque à votre commande.

La Lettre d'information est entièrement réalisée par des bénévoles
Impression : B-Print 01 60 82 03 73 - Imprimé sur papier PEFC

MEMOIRE SOLIDARITE AVENIR - *La Lettre d'information de la Fondation Maréchal de Lattre*

Maison des Associations du 7ème - 4, rue Amélie - 75007 PARIS - Tél. 01 53 59 44 90 - Tél. M. de Loisy : 06 22 93 32 38
Secrétariat, 18 rue de Vézelay 75008 Paris

Internet : www.fondationmarechaldelattre.fr/ • Contact : Fmdlrphotmail.com

Directeur de la Publication : M. Michel Bourg. **Rédacteur en chef :** M. Philibert de Loisy
Comité de Rédaction : M. de Saint-Aubin, M. le CE del Fondo, M. François le Masne de Chermont